

BUDGET ANNEXE « MARCHÉ D'INTERET NATIONAL »

RAPPORT DE PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF

EXERCICE 2023

SOMMAIRE

1. Présentation générale du budget primitif du budget annexe « marché d'intérêt national »	3
2. La trajectoire financière du budget annexe « marché d'interet national »	4
2.1 Les indicateurs de gestion du budget annexe « marché d'interet national »	4
2.2 La dette du budget annexe « marché d'interet national »	5
3. La programmation pluriannuelle du budget annexe « marché d'interet national »	6
4. La section d'exploitation du budget annexe « marché d'interet national »	7
4.1 Les recettes d'exploitation du budget primitif 2023	7
4.2 Les dépenses d'exploitation du budget primitif 2023	8
5. La section d'investissement du budget annexe « marché d'interet national »	9
5.1 Les dépenses d'investissement du budget primitif 2023	9
5.2 Les recettes d'investissement du budget primitif	10

1. PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE « MARCHÉ D'INTERET NATIONAL »

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Par cet acte, l'ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile, principe d'annualité budgétaire.

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section d'exploitation et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre.

La section d'investissement présente les programmes d'investissements en cours.

Le budget primitif du budget annexe « marché d'intérêt national » prévoit un total de crédits en section d'exploitation de 5 313 K€.

Les prévisions de recettes de fonctionnement s'établissent à 5 313 k€ et composées de la participation à l'équilibre versée par le budget principal.

La section d'investissement s'établit à 145 K€.

- ✓ Les dépenses d'investissement s'élèvent à 145 K€ afin de lancer les études liées aux travaux d'aménagement du marché d'intérêt national.
- ✓ Les recettes d'investissement proviennent principalement des amortissements des équipements inscrits au chapitre d'ordre 040.

2. LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « MARCHÉ D'INTERET NATIONAL »

2.1 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « MARCHÉ D'INTERET NATIONAL »

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement

	Total voté 2022	BP 2023	Evolution 2022/2023	
<i>Recettes de gestion courante</i>	4 671 K€	5 313 K€	642 K€	14%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	4 436 K€	5 168 K€	732 K€	17%
Epargne de gestion courante (EBG)	235 K€	145 K€	-91 K€	-38%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	5%	3%	-38%	
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 + 76) hors nature 775</i>	229 K€	0	-229 K€	-100%
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 + 68 + 66112)</i>	317 K€	0	-317 K€	-100%
Résultat exceptionnel large	-88 K€	0 K€	88 K€	-100%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	147 K€	145 K€	-3 K€	-2%
Taux d'épargne de gestion	3%	3%	-2%	
<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	0	0	0	0
<i>Recettes réelles</i>	4 901 K€	5 313 K€	412 K€	8%
<i>Dépenses réelles</i>	4 753 K€	5 168 K€	415 K€	9%
Epargne brute (EBE)	147 K€	145 K€	-3 K€	-2%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	3%	3%	-2%	
<i>Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)</i>	0	0	0	0%
Epargne nette (ENE)	147 K€	145 K€	-3 K€	-2%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	3%	3%	-2%	

Les épargnes de l'activité budget annexe « marché d'intérêt national » sont positives grâce notamment au versement chaque année d'une participation du budget principal permettant d'équilibrer la section de fonctionnement :

- ✓ L'épargne de gestion courante, est en diminution en 2023 de 38%, par rapport à 2022. Son taux passe de 5 % à 3 % de 2022 à 2023. Cette baisse résulte de l'évolution des dépenses et des recettes telles que présenté précédemment.
- ✓ L'épargne de gestion suit la même trajectoire en 2023. La légère baisse constatée résulte d'une régularisation de rattachement intervenue sur l'exercice 2022.
- ✓ L'épargne brute évolue, au regard des éléments précédents, constate une baisse entre 2022 et 2023, passant de 3 % à -2% en 2023.
- ✓ L'épargne nette : ce budget ne supportant pas de dette, l'épargne de gestion, l'épargne brute et l'épargne nette sont identiques.

2.2 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « MARCHE D'INTERET NATIONAL »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du budget annexe « marché d'intérêt national ».

En K€	Stock de dette au 01/01/2023	Remboursement du capital de la dette en 2023	Intérêts de la dette en 2023 (hors ICNE)	Emprunt prévisionnel 2023	Stock de la dette au 31/12/2023
Volume	0	0	0	0	0

Aucun emprunt est prévu sur le budget annexe « marché d'intérêt national ».

3. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « MARCHÉ D'INTERET NATIONAL »

Le tableau ci-dessous fait apparaître la seule opération existante sur ce budget avec le montant de l'autorisation de programme et le taux d'avancement prévisionnel au 31/12/2022, ainsi que les crédits de paiement positionnés et les subventions à recevoir sur l'exercice 2023.

Code opération	Libellé des 5 plus importantes opérations du budget primitif	Montant pluriannuel voté de l'opération au 31/12/2022	Reste à mandater au 01/01/2022	Montant voté des crédits de paiement 2022	Taux d'avancement prévisionnel 2022 en %	Montant des crédits de paiement 2023 inscrit au budget primitif	Montant de cofinancement accordé	Taux de cofinancement en %
2017102200	REALISATION DE TRAVAUX D'AMENAGEMENT MIN	1 000 000,00	288 160,83	229 045,45	94%	144 836,00	-	

Le montant total des autorisations de programme s'élève à 1 000 K€, avec un taux d'avancement en 2022 de 23%. Le montant total des crédits de paiement positionnés en 2023 est de 145 K€.

4. LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « MARCHÉ D'INTERET NATIONAL »

4.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU BUDGET PRIMITIF 2023

En K€	Total voté 2021	Total voté 2022	BP 2023	Evolution BP 2023/ budget voté 2022 en %
Recettes réelles	7 376 K€	4 901 K€	5 313 K€	8,42%
Recettes de gestion courante	7 376 K€	4 671 K€	5 313 K€	13,74%
013 - Atténuations de Charges	0	0	0	0
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	30 K€	14 K€	0	-100,00%
73 - Impôts et taxes	0	0	0	0
74 - Dotations et participations	7 346 K€	4 657 K€	5 313 K€	14,09%
75 - Autres produits de gestion courante	0	0	0	0
Autres recettes de fonctionnement	0	229 K€	0	-100,00%
76 - Produits financiers	0	0	0	0
77 - Produits exceptionnels	0	229 K€	0	-100,00%
Recettes d'ordre	0	0	0	0
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	0	0	0
Total recettes d'exploitation	7 376 K€	4 901 K€	5 313 K€	8,42%
002 - Excédent reporté	2 137 K€			
Total des Recettes d'exploitation cumulées	9 513 K€	4 901 K€	5 313 K€	8,42%

Pour 2022, les prévisions de recettes de fonctionnement sont en augmentation de 8,42%. L'unique recette de fonctionnement provient de la participation à l'équilibre versée par le budget principal, laquelle s'établit à 5 313 k€.

4.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU BUDGET PRIMITIF 2023

En K€	Total voté 2021	Total voté 2022	BP 2023	Evolution BP 2023/ budget voté 2022 en %
Dépenses réelles	5 134 K€	4 753 K€	5 168 K€	8,73%
Dépenses de gestion courante	4 874 K€	4 436 K€	5 168 K€	16,51%
011 - Charges à caractère général	2 817 K€	2 979 K€	3 886 K€	30,44%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	0			0
014 - Atténuations de Produits	0			0
65 - Autres charges de gestion courante	2 057 K€	1 457 K€	1 282 K€	-11,97%
Autres dépenses d'exploitation	260 K€	317 K€	0	-100,00%
66 - Charges financières	0			0
67 - Charges exceptionnelles	260 K€	317 K€		-100,00%
68 - provisions	0			0
Dépenses d'ordre	105 K€	147 K€	145 K€	-1,70%
023 - Virement à la section d'investissement	0			0
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	105 K€	147 K€	145 K€	-1,70%
Total dépenses d'exploitation	5 239 K€	4 901 K€	5 313 K€	8,42%
002 - Déficit reporté	2 137 K€			0
Total dépenses d'exploitation cumulées	7 376 K€	4 901 K€	5 313 K€	8,42%

Pour l'exercice 2023, les dépenses d'exploitation sont en augmentation de 8,42% par rapport au budget voté 2022, pour s'établir à 5 313 k€ et se ventilent de la manière suivante :

- ✓ Au chapitre 011 : 3 000 k€ de crédits correspondants aux loyers dus par la Métropole du 1^{er} octobre 2021 au 31 juin 2023 en contrepartie de l'occupation d'une dépendance du domaine public maritime dénommée « complexe Saumaty » pour l'aménagement et l'exploitation du port de pêche. Ce montant tient compte de l'inflation. Une revalorisation est susceptible de s'appliquer au second semestre 2023 suite à la conclusion du protocole transactionnel entre la Métropole et le Grand Port Maritime de Marseille. S'ajoute à ces crédits au chapitre 011, le montant de la taxe foncière à hauteur de 885 k€, prenant en compte l'augmentation du taux de la taxe foncière.
- ✓ Au chapitre 65 : 1 282 k€ de crédits liés à la gestion de la déchetterie des Arnavaux et la subvention pour combler le déficit d'exploitation de la SOMMIMAR.
- ✓ Enfin, les crédits relatifs aux dotations aux amortissement s'établissent à 145 k€.

5. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « MARCHÉ D'INTERET NATIONAL »

5.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRIMITIF 2023

En K€	Total voté 2021	Total voté 2022	BP 2023	Evolution BP 2023/ budget voté 2022 en %
Dépenses réelles	185 K€	618 K€	145 K€	-76,55%
Dépenses d'équipement	185 K€	229 K€	145 K€	-36,68%
20 - Immobilisations incorporelles				
21 - Immobilisations corporelles	0	0	0	0
23 - Immobilisations en cours			0	0
Total des opérations d'équipement	185 K€	229 K€	145 K€	-36,68%
Dépenses financières	0	389 K€	0	-100,00%
13 - Subventions d'investissement	0	0	0	
16 - Emprunts et dettes assimilées	0	5 K€	0	-100,00%
26 - Participations et créances rattachées	0	0	0	
27 - Autres immobilisations financières	0	384 K€	0	0
Dépenses d'ordre	0	5 K€	0	-100,00%
040 - Opérations de transfert entre sections	0	0	0	
041 - Opérations patrimoniales	0	5 K€	0	0
Total dépenses d'investissement	185 K€	623 K€	145 K€	-76,74%
001 - Solde d'exécution négatif	0			
Total dépenses d'investissement cumulées	185 K€	623 K€	145 K€	-76,74%

Les dépenses d'investissement s'établissent à 145 K€ et correspondent au lancement d'études dans le cadre de l'opération de travaux d'aménagement du marché d'intérêt national.

5.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRIMITIF

En K€	Total voté 2021	Total voté 2022	BP 2023	Evolution BP 2023/ budget voté 2022 en %
Recettes réelles	0	146 K€	0	-100,00%
Recettes d'équipement	0	146 K€	0	-100,00%
13 - Subventions d'investissement	0			0
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0	146 K€		-100,00%
21 - Immobilisations corporelles	0			0
23 - Immobilisations en cours	0			0
Recettes financières	0	0	0	0
10 - Dotations, réserves (hors 1068)	0			0
1068 - Autres réserves	0			0
27 - Autres immobilisations financières	0			0
Recettes d'ordre	105 K€	152 K€	145 K€	-4,86%
021 - Virement de la section de fonctionnement	0			
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	105 K€	147 K€	145 K€	-1,70%
041 - Opérations patrimoniales	0	5 K€		-100,00%
Total recettes d'investissement	105 K€	299 K€	145 K€	-100,00%
001 - Solde d'exécution positif	220 K€	325 K€		
Total des recettes d'investissement cumulées	325 K€	623 K€	145 K€	-76,76%

Les recettes d'investissement, suivent la courbe des dépenses et sont de l'ordre de 145 K€. Elles sont en diminution par le jeu des opérations de transferts entre sections, soit 145 K€ correspondant aux dotations aux amortissement.